

Image not found or type unknown



Incarceration et fourriere

Par **besoindevotreaide**, le **26/01/2017 à 09:57**

Bonjour,
J'ai besoin de votre aide, svp.
Mon ami s'est fait incarcérer fin décembre 2016.
Le 11 janvier 2017, un courrier (non recommandé) est arrivé pour lui signaler qu'un véhicule qu'il s'était fait voler en juin 2016 était en stationnement gênant et que si il n'était pas déplacé, il irait en fourrière.
En juin, il s'était fait voler son blouson, avec les clés du véhicule qui a été volé ensuite.
Ce véhicule a été volé l'après-midi où il a été acheté, donc pas de carte grise faite, ni d'assurance.
Actuellement, les frais de fourrière s'accumulent.
Il ne peut pas faire les démarches vu qu'il est incarcéré.
Qu'est-il possible de faire, svp??